|  |  |
| --- | --- |
| **AVIS AUX RIVERAINS AVIS AUX RIVERAINS AVIS AUX RIVERAINS**  Des rues suivantes :  Avenue André Ernst – Avenue du Parc – Rue Mercury – Rue de Gelée (Parc Industriel de Petit-Rechain)  **Par la présente, nous tenons à vous informer qu’une course cycliste se déroulera le dimanche 23 septembre 2018 entre 08H00 et 13H00.**  A cette occasion, la circulation ne sera autorisée que dans le sens de la course (sens des rues repris ci-dessus) et ce, après passage de la voiture munie du drapeau vert permettant la reprise de la circulation.  Nous vous demandons dès lors de bien vouloir être coopérants et prudents et de respecter les injonctions des signaleurs placés aux différents carrefours.  Nous vous remercions d’avance pour votre collaboration et vous prions de nous excuser pour les quelques désagréments causés.    **Le Comité d’organisation.** | **AVIS AUX RIVERAINS AVIS AUX RIVERAINS AVIS AUX RIVERAINS**  Des rues suivantes :  Avenue André Ernst – Avenue du Parc – Rue Mercury – Rue de Gelée (Parc Industriel de Petit-Rechain)  **Par la présente, nous tenons à vous informer qu’une course cycliste se déroulera le dimanche 23 septembre 2018 entre 08H00 et 13H00.**  A cette occasion, la circulation ne sera autorisée que dans le sens de la course (sens des rues repris ci-dessus) et ce, après passage de la voiture munie du drapeau vert permettant la reprise de la circulation.  Nous vous demandons dès lors de bien vouloir être coopérants et prudents et de respecter les injonctions des signaleurs placés aux différents carrefours.  Nous vous remercions d’avance pour votre collaboration et vous prions de nous excuser pour les quelques désagréments causés.      **Le Comité d’organisation.** |
| **AVIS AUX RIVERAINS AVIS AUX RIVERAINS AVIS AUX RIVERAINS**  Des rues suivantes :  Avenue André Ernst – Avenue du Parc – Rue Mercury – Rue de Gelée (Parc Industriel de Petit-Rechain)  **Par la présente, nous tenons à vous informer qu’une course cycliste se déroulera le dimanche 23 septembre 2018 entre 08H00 et 13H00.**  A cette occasion, la circulation ne sera autorisée que dans le sens de la course (sens des rues repris ci-dessus) et ce, après passage de la voiture munie du drapeau vert permettant la reprise de la circulation.  Nous vous demandons dès lors de bien vouloir être coopérants et prudents et de respecter les injonctions des signaleurs placés aux différents carrefours.  Nous vous remercions d’avance pour votre collaboration et vous prions de nous excuser pour les quelques désagréments causés.    **Le Comité d’organisation.** | **AVIS AUX RIVERAINS AVIS AUX RIVERAINS AVIS AUX RIVERAINS**  Des rues suivantes :  Avenue André Ernst – Avenue du Parc – Rue Mercury – Rue de Gelée (Parc Industriel de Petit-Rechain)  **Par la présente, nous tenons à vous informer qu’une course cycliste se déroulera le dimanche 23 septembre 2018 entre 08H00 et 13H00.**  A cette occasion, la circulation ne sera autorisée que dans le sens de la course (sens des rues repris ci-dessus) et ce, après passage de la voiture munie du drapeau vert permettant la reprise de la circulation.  Nous vous demandons dès lors de bien vouloir être coopérants et prudents et de respecter les injonctions des signaleurs placés aux différents carrefours.  Nous vous remercions d’avance pour votre collaboration et vous prions de nous excuser pour les quelques désagréments causés.    **Le Comité d’organisation.** |